

## Extrait du registre des délibérations

### Séance du 20 Juin 2014

L' an 2014 et le 20 Juin à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de Bois le Roy, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de MOREL Jean-Pierre Maire

**Présents :** M. MOREL Jean-Pierre, Maire, Mmes : CAILLERE Nathalie, DHENIN Christine, ORTEGA Odile, WACHEUX Laurence, Melles : AGUEEFF Marianne, DEMALANDER Victoria, MM : DAVRAINVILLE Sébastien, ERRAMMACH Youssef, FAUVEAU Philippe, MARTEAU Patrick, VAN DER HEYDEN Serge

**Absents et excusés :**

DANGOUMAU Jean-Pierre, procuration à AGUEEFF Marianne  
DESHAYES Michel, procuration à MARTEAU Patrick  
COUSTILLET Christine, procuration à VAN DER HEYDEN Serge

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 12

**Date de la convocation :** 12/06/2014

**Date d'affichage :** 13/06/2014

**A été nommée secrétaire :** A été nommé secrétaire : Laurence WACHEUX

Assiste à la séance sans prendre part aux délibérations : ALLAIN Julie, secrétaire de mairie.

**Objet des délibérations**

- Approbation du compte rendu de la séance du 3 juin 2014
- Election des délégués et suppléants appelés à voter aux élections sénatoriales
- Désignation du Correspondant Défense

Le compte rendu de la séance du 3 juin 2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**Election des délégués et suppléants appelés à voter aux élections sénatoriales**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-15 à L2121-18, L2121-26 à L2122-17,

Vu le code électoral et notamment les articles L280 à L293 et R131 à R148,

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal, après installation du bureau électoral et dépôt des listes, à procéder à l'élection des délégués et des suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des Sénateurs.

Une liste a été déposée et était composée comme suit :

Liste "Tous unis pour l'avenir de Bois le Roy"

- 1.MOREL Jean-Pierre
- 2.DEMALANDER Victoria
- 3.MARTEAU Patrick
- 4.ORTEGA Odile
- 5.DAVRAINVILLE Sébastien
- 6.WACHEUX Laurence

Il est procédé au scrutin de liste à la représentation proportionnelle sans panachage, ni vote préférentiel dont le dépouillement donne les résultats suivants :

Liste :	Suffrage
- "Tous unis pour l'avenir de Bois le Roy"	13 voix

Sont donc désignés pour représenter le collège des conseillers municipaux lors des élections sénatoriales :

Titulaires:

- 1.MOREL Jean-Pierre
- 2.DEMALANDER Victoria
- 3.MARTEAU Patrick

Suppléants :

- 4.ORTEGA Odile
- 5.DAVRAINVILLE Sébastien
- 6.WACHEUX Laurence

A la majorité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 2)

### **Désignation du Correspondant Défense**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la circulaire du 26 octobre 2001 instaure au sein de chaque conseil municipal la fonction de conseiller municipal en charge des questions de défense.

Ce conseiller a vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense et les questions qui y sont relatives.

Ainsi, il est destinataire d'une information régulière et est susceptible de s'impliquer dans la nouvelle réserve citoyenne et de s'occuper du recensement.

Considérant que chaque conseil municipal se doit de désigner un tel correspondant et d'en transmettre les coordonnées au préfet,

La candidature de Monsieur Patrick MARTEAU est soumise au vote.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents ou représentés, cette proposition.  
(pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

### **Informations générales :**

Monsieur MOREL informe les membres du Conseil Municipal du déroulement de l'Assemblée Générale de la Communauté de Communes de la Porte Normande (CCPN) et aborde notamment l'inquiétude des communes face à une baisse des dotations et l'importance d'une mutualisation des services entre toutes les communes.

Monsieur MARTEAU fait part aux membres du Conseil de nouveautés présentées lors de la dernière commission des déchets ménagers de la CCPN. Un système de poubelles pucées et une facturation en fonction des levées sera mis en place d'ici 2 ans et concernera uniquement les ordures ménagères. Un test sur 6 mois de facturation à blanc sera réalisé pour chaque foyer puisse appréhender le coût futur.

Un stand pourrait être mis en place pendant la Fête du Village pour expliquer le cycle des poubelles.

### **Questions diverses :**

Monsieur VAN DER HEYDEN demande la nature du financement du document distribué dans les boîtes aux lettres à la suite des élections municipales.

Monsieur MOREL a réglé la facture sur ses fonds personnels. Il tient les factures et son relevé bancaire à disposition de ce conseiller.

Monsieur VAN DER HEYDEN demande à ce que son nom soit retiré du site Internet de la Commune.

Monsieur ERRAMMACH informe qu'une réunion est organisée à St André de l'Eure le 21 juin 2014 pour préparer le 70ème anniversaire de la Libération de Bois le Roy.

Suite au dernier envoi de tract par Monsieur VAN DER HEYDEN dans les boîtes aux lettres des conseillers, ces derniers lui ont notifié leur refus de recevoir des documents concernant l'action communale dans les boîtes aux lettres personnelles.  
Si ce conseiller veut adresser des documents, il doit les transmettre au secrétariat qui les mettra à disposition des élus.

La séance est levée à 21h32.

*En attente d'approbation*